

*Tout a déjà été dit, mais, comme personne n'écoute,  
il faut bien recommencer. (André Gide)*

## **Politiques publiques – Relations « public-privé »**

De par sa vocation et suivant son ambition, la FNEP se devait de traiter à plusieurs reprises des politiques publiques et de l'interaction des acteurs des sphères privée et publique. Ce fut le cas notamment des politiques de l'emploi, de la formation professionnelle, de la santé, de la communication ou de la démographie. La situation spécifique des entreprises publiques, le statut des ONG amis aussi le travail et la responsabilité individuelle face aux garanties collectives, autant de thèmes, souvent liés à l'actualité ou à la conjoncture, qui furent abordés tout au long de ces cinquante années.

### **1°) Des problématiques ayant évolué d'elles-mêmes ou quand le questionnement se renouvelle.**

Immergée dans son temps, la FNEP ne pouvait que formuler ses questions à la lumière de l'actualité. Traiter des entreprises publiques en 1983, alors que les nationalisations de 1981 venaient de gonfler le secteur public (22% des effectifs de l'industrie et 17% du PIB, à l'époque), amène à des questions maintenant dépassées. Cependant subsistent des interrogations majeures sur la difficile articulation de l'État-actionnaire avec l'État-gouvernant, auquel on pourrait ajouter aujourd'hui l'État-régulateur. Cependant la question du social (incluant les organisations syndicales), « facteur de progrès ou de rigidité », reste bien posée en des termes presque identiques, aujourd'hui comme hier.

De même la politique démographique, vue en 1976, ne traduit pas les préoccupations nouvelles apparues à la fin du XXe siècle. Pourtant on doit saluer l'excellente qualité des prévisions faites à l'époque pour l'an 2000 (61 millions d'habitants annoncés pour 60,91 atteints !). Le thème de l'immigration était en sourdine, tout comme le réaménagement des allocations familiales.

La question de la politique de communication ou du contrôle des moyens d'informations est encore plus datée. On mesure le chemin parcouru depuis 1978 ! L'introduction timide de la concurrence dans les stations de radio locale paraît déjà une avancée de taille. La levée récente de la mainmise des pouvoirs publics sur « l'information » semble donner le vertige. L'émergence de l'internet et des réseaux sociaux n'est pas dans le champ -et pour cause. En revanche les risques de suprématie américaine sur certaines technologies sont déjà dénoncés (IBM s'intéressait alors de près aux technologies satellitaires).

L'analyse de la politique publique de santé porte l'empreinte des années 1980, quand les dépenses de santé dans le PIB atteignaient déjà 8% du PIB (contre 11% aujourd'hui). Mais la façon de poser les problèmes semblent inversée par rapport à aujourd'hui. Ainsi on dénonçait la « surmédicalisation » des zones urbaines, alors qu'on parlerait maintenant de « sous-médicalisation » des zones rurales. La grande disponibilité des praticiens (visites à domicile) apparaît comme un invariant et les « Urgences » ne traitent que les urgences. Pourtant les préconisations restent d'actualité : plus de décentralisation géographique et sectorielle, revaloriser la place et le rôle du généraliste.

## 2°) les questions toujours pendantes

Plusieurs missions ont traité de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'employabilité ou de l'insertion professionnelle des jeunes. Quelle qu'en soit l'ancienneté, l'actualité des questions ne semble nullement dépassée. Ainsi en 1980, à la fin des trente glorieuses et alors que le chômage atteignait 7,5%, on mettait déjà en évidence la nécessité d'assouplir les seuils fiscaux ou sociaux, l'importance des facteurs internationaux, le rôle essentiel des PME, l'émergence quantitative des services à domicile ; sujets ne pouvant être considérés aujourd'hui comme résolus. En contrepoint, la tendance culturelle du moment voyait plutôt d'un bon œil la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite ou le développement du travail à temps partiel !

Dans le domaine sociétal, en 1994, une analyse sur la responsabilité individuelle et les garanties collectives évoquait, à propos des accidents corporels, la croissance de la demande sociale pour l'identification d'un responsable, imputant cette demande à un désir instinctif de vengeance et la volonté de prévenir la réitération d'actes dommageables. Dirait-on autre chose aujourd'hui ?

Sur le travail et l'emploi, sujets lancinants, on note la pertinence et la permanence des questionnements. En 1995, se trouvait dénoncée l'inefficacité de l'insertion professionnelle des jeunes avec le paradoxe du « plus formé » mais « moins préparé » au monde l'entreprise. Des préconisations qu'on qualifierait de « bon sens » mais qui demandent encore à être concrètement mises en œuvre comme « le développement d'une culture entrepreneuriale », « donner des repères aux adolescents qui ont besoin de s'identifier pour se déterminer » ou encore « apprendre la citoyenneté ». Il y a vingt ans en 1998, la mission insiste sur le concept « d'employabilité ». Elle pose l'équation, toujours difficile à résoudre, sur la conjugaison de la flexibilité du marché du travail avec la sécurité de l'emploi des travailleurs. Elle note avec justesse que le temps de travail n'est plus, pour les générations actuelles, le temps dominant, face à celui de la famille ou des loisirs.

Cinq ans plus tard, en 2003, un rapport sur le développement social et la compétitivité, revient sur l'employabilité et préconise un aménagement de la formation professionnelle. Comment favoriser les transitions professionnelles, aménager les fins de carrière, en une phrase : faire en sorte que les individus trouvent et conservent un emploi valorisant au mieux leurs compétences issues de la formation ou acquises par l'expérience ?

Enfin sur la position relative de l'État, de l'entreprise et de la société civile, les rapports – de la dernière décennie- décrivent bien l'évolution des états d'esprit que la crise sociale actuelle met en lumière à sa façon. L'affaiblissement de l'État est patent au profit des acteurs existants ou nouveaux. Les médias, constituent *volens nolens* le véhicule du changement dont ils font aussi les frais. Les citoyens manifestent une volonté exigeante d'être associés comme parties prenantes aux décisions (d'où le succès de termes comme « consomm'acteurs »). Mais se posent de manière aiguë les questions de représentativité, de légitimité et d'indépendance des organisations. Les réponses sont loin d'être satisfaisantes. De nouvelles formules, recyclant parfois des modalités éprouvées, font leur apparition sur la scène publique. Ainsi les partenariats publics-privés, héritiers des délégations de service public, se mettent en balance avec le traditionnel financement public, notamment dans le secteur des transports.

### **3°) Et maintenant, que reste-t-il à faire ?**

Tout d'abord reprendre et approfondir les questions restées ouvertes depuis près de cinq décennies. L'absence de réponse satisfaisante ne signifie pas qu'elles ne sont pas pertinentes mais, tout simplement, qu'elles ne sont pas faciles à traiter. En cherchant bien on pourrait certainement trouver des problématiques encore plus anciennes et toujours ouvertes. Mais apparaissent deux « méta-questions » de méthode, qui se dégagent de la masse des sujets traités.

- L'approche ne peut plus être celle des seuls experts. Il faut trouver les moyens d'associer les citoyens au processus. C'est la rançon évidente de l'élévation du niveau d'éducation et de l'apprentissage sur plusieurs générations de l'exercice de la liberté d'expression et de la démocratie représentative. Cela reste une vraie question car le développement des moyens de communication n'apporte pas de réponse satisfaisante, la grande transparence de l'internet va de pair aujourd'hui avec la propagation accélérée de nouvelles formes d'obscurantisme. Jamais la diffusion d'informations falsifiées, manipulées ou erronées n'a été aussi large et rapide. Comment, à l'heure de la « post-vérité », distinguer les faits de leur travestissement ? L'opinion n'est plus distinguée du fait. La FNEP dispose d'une grande expérience de comparaisons internationales qui permet de reconnaître la relativité culturelle lorsque c'est nécessaire tout en identifiant les invariants lorsqu'ils prévalent.
- Si le rôle respectif des grands acteurs -dont l'État- est appelé à changer, les grandes préoccupations des hommes dans une vie en société perdurent : la santé, la sécurité, l'emploi, la famille (soit la démographie). La pédagogie sur la nature complexe de ces différentes questions est indispensable. Elle passe par une analyse rigoureuse des tenants et aboutissants, loin des idées toutes faites qui encombrant notre environnement politique et culturel. Une modestie naturelle s'impose. La FNEP se sent à l'aise avec cela car elle a toujours privilégié la compétence collective de ses auditeurs face à une expertise individuelle – certes utile- mais risquant de masquer les étapes préliminaires de la connaissance et de l'imprégnation d'un sujet.

Fidèle à notre implication dans le présent, quelles sont les nouvelles formulations des questions sur les sujets traités dans cette note ? Sans exhaustivité :

- Sur l'emploi, il faudra revenir sur la flexibilité et l'employabilité à la lumière de l'émergence des nouvelles technologies : la numérisation et l'intelligence artificielle son corollaire. Mais de nouvelles formes d'organisation (le télétravail) feront aussi voler en éclat certaines notions traditionnelles comme le temps de travail. L'insertion des jeunes devra être repensée avec des notions très basiques de citoyenneté.
- Sur la santé, la révolution des nouvelles technologies d'investigations devra être conciliée avec le besoin pressant de « l'humanisation » des actes, un paradoxe à résoudre.
- Sur les entreprises, l'Etat devra se replier en bon ordre sur le terrain de la réglementation (à user avec plus de modération) et celui de la régulation en abandonnant le terrain miné de l'actionnariat direct qu'il exerce mal.